

## **Modalités de remise des devoirs (L1)**

Votre devoir ne devra pas dépasser une copie double et demi à 2 copies doubles soit 6 à 8 pages.

### **Modèle de présentation**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

*(Pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)*

Adresse : \_\_\_\_\_

Université de rattachement : \_\_\_\_\_

*Votre devoir devra comporter une marge suffisante pour les annotations et une marge de haut de page pour la note et les observations.*

### **Envoi des devoirs**

1) Vos devoirs peuvent être directement remis aux enseignants lors des conférences ou envoyés avant la date limite à l'adresse suivante :

#### **POUR LE DROIT CIVIL - Mlle Patricia VANNIER**

CENTRE AUDIOVISUEL

17, RUE ST HIPPOLYTE

75013 - PARIS

#### **POUR LE DROIT CONSTITUTIONNEL - Mlle Irène BOUHADANA**

CENTRE AUDIOVISUEL

17, RUE ST HIPPOLYTE

75013 – PARIS

2) Dans le cas d'un envoi par courrier, merci de joindre une enveloppe autocollante libellée à votre adresse et suffisamment affranchie pour la réexpédition de votre copie. Celle-ci vous sera retournée corrigée et accompagné d'un corrigé-type. Ce même corrigé-type sera expédié à la fin de chaque semestre à tous les étudiants du CAVEJ et mis en ligne sur la plate-forme [cavej.univ-paris1.fr](http://cavej.univ-paris1.fr)

***TOUT DEVOIR QUI NE RESPECTERA PAS CES INDICATIONS NE SERA PAS CORRIGÉ.***

***Les étudiants rattachés au CNED se conformeront aux directives habituelles.***